

Des dictionnaires bilingues pour les futurs collégiens

Tous les CM2 de la ville admis l'an prochain au collège reçoivent un dictionnaire offert par la municipalité.

Publié le jeudi 03 juillet 2014

La tradition remonte aux années 70 : chaque année à la fin du mois de juin, le maire de Fos-sur-Mer fait le tour des cinq groupes scolaires de la ville pour offrir aux futurs collégiens un dictionnaire. « Comme le Conseil général vous fournira un dictionnaire de français à la rentrée, nous avons choisi un dictionnaire bilingue franco-anglais, a expliqué aux élèves de CM2 René Raimondi. Vous terminez votre cursus à l'école élémentaire et vous allez le poursuivre dans un collège qui a été rénové, a-t-il ajouté. Ne vous inquiétez pas, vous allez vite vous adapter et tout se passera bien, j'en suis sûr. Et j'ai un petit scoop à vous annoncer : vous ne devrez plus attendre d'être en 4^e pour recevoir votre ordinateur. Le Conseil général a décidé d'abaisser l'âge auquel il est distribué aux élèves et vous le recevrez dès la 5^e. Quant à vos collègues actuellement en CM1, eux devraient l'avoir dès la 6^e. Les choses évoluent et c'est tant mieux ! » Les futurs collégiens des écoles du Mazet, Michel-Gérachios et Léonce-Hérail ont reçu leur dictionnaire des mains du maire lundi 30 juin et leurs homologues de Jean-Giono et Joseph-d'Arbaud ce jeudi 3 juillet.



MAIRIE DE FOS-SUR-MER
AVENUE RENÉ CASSIN BP 5
13771 FOS-SUR-MER CEDEX
TÉL. : **04 42 47 70 00**